



L'ASLS fête ses quarante années de fonctionnement en 2020 !



Comme pour les Jeux Olympiques de Tokyo, la fête aura été décalée d'un an en raison de la crise sanitaire.

C'est donc dans la foulée du Forum des associations, qui s'est tenu le 4 septembre dernier, que l'ASLS a enfin pu célébrer cet événement.

Ce fut l'occasion de retracer l'histoire de l'association, depuis ses origines, avec le discours prononcé par Monsieur Bertrand Houel son actuel président :

« La naissance officielle de l'ASLS le 22 octobre 1980 démarre avec le dépôt des statuts en préfecture d'Etampes. Les deux premières activités représentées furent la peinture sur soie et la gymnastique, avec un total de 30 adhérents.

De nombreuses activités ont suivi : le tennis de table, un club photo, un atelier de poterie, une section de cyclotourisme, un atelier de tissage et une chorale. Les activités se déroulaient dans la salle des mariages de la mairie.

En 1984 la musique fut introduite.

Le premier gala de danse a été inauguré en 1989 et depuis de très nombreux spectacles se sont tenus.

Plusieurs présidents se sont succédés depuis 1980 :

- Mme Calligraffi-Desgranges Anne-Marie, première présidente
- Mr Rousseau Michel
- Mr Mansion Michel (2 mandats)
- Mr Ringuedé Jean-Louis
- Mme Javouret- Maquère Jacqueline
- Mme Lepine-Messier Jacqueline
- Mme Morvan Sandrine
- Mr Houel Bertrand

Aujourd'hui, l'ASLS est devenue une association multi-activités qui compte environ 400 adhérents.

Au fil du temps, les diverses activités ont évolué. Actuellement, la marche nordique, initiée par Caroline Bruandet en 2015, connaît l'effectif le plus important, talonnée par l'activité de la course à pied, créée par Bertrand Houel et Christine Erbland et

animée actuellement par Pascal, Marie-Pierre et Jean-Christophe.

Sans ses administrateurs, ses animateurs, ses responsables d'activités et ses soutiens, l'ASLS ne serait pas ce qu'elle est depuis toujours : une association conviviale ! »

Ça roule !!

Les terrains de pétanque font peau neuve.

La remise en état de nos deux terrains de pétanque est terminée. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du projet de réhabilitation des équipements de plein air, situés parking de la mairie.



Les vampires sont de retour !!



Dimanche 31 octobre, à partir de 18h00, à la Grange, tous les vampires, petits et grands se retrouveront pour la Boum d'Halloween.

Ambiance endiablée garantie !



Broyeur de végétaux

Une opération de broyage de végétaux sera organisée le samedi 13 novembre de 9h00 à 12h00 sur le parking de la mairie.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat-Air-Energie Territorial de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

La machine peut traiter des branches jusqu'à 5cm de diamètre maximum.

Les résineux ne seront pas acceptés.

Inscriptions préalables auprès du secrétariat de la mairie au: 01 64 59 82 27.



Tennis

Le Tennis Club de Sermaise propose aux enfants de la commune, chaque samedi à 10H00 (hors congés scolaires et jours de pluie) un cours de tennis gratuit (hors licence obligatoire de 20€ pour les moins de 18 ans) jusqu'à fin juin 2022.

Vous pouvez venir directement sur les courts ou prendre contact avec Patrick Augiat au 06 51 30 79 22



Faux policiers



Depuis quelques semaines, des faits de vol par ruse au préjudice de personnes âgées sont perpétrés sur notre territoire.

Pour se prémunir de ce phénomène, il convient de se souvenir de ces quelques conseils.

A Sermaise, la police est très peu présente et si elle intervient, elle sera accompagnée de **la Gendarmerie**.

Les habitants sont généralement abordés par les gendarmes en tenues.

Si des personnes se présentent en tant que policiers en uniforme ou seulement avec un brassard, il convient de **ne pas les laisser rentrer chez vous** et de contacter le 17.

Dépôts sauvages

Les dépôts sauvages de déchets se multiplient sur la commune, en particulier près des points de collecte du verre. Au-delà d'un acte d'incivilité, ils peuvent constituer une source



de pollution importante. Ceux-ci sont inadmissibles !

Le nettoyage constitue une charge financière et humaine pour la collectivité qui pourrait être utilisée à d'autres actions. Aussi la commune cherchera toujours à en identifier le responsable pour réparation.

Selon le type de déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, l'auteur peut être sanctionné, d'une contravention allant de la 1ère à la 4ème classe pour un particulier, d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 € pour un entrepreneur.

Les déchèteries locales de Dourdan et Saint Chéron permettent de déposer, gratuitement pour les particuliers, les déchets qui pourront être triés et recyclés.

Bibliothèque en fête



Le 6 octobre était organisée à la bibliothèque une série d'animations gratuites pour les enfants jusqu'à 11 ans. Jeux en bois, jeux de kermesse,

tablette interactive, concours de dessins... autant d'activités qui ont permis aux enfants d'exercer leur adresse et de montrer leur talent créatif. Les plus petits n'étaient pas oubliés, captivés par l'histoire de

Nanou et de son doudou à la rencontre des animaux de la banquise.

Nous remercions Mme Laeticia Romeiro Dias, notre députée, qui nous a fait l'amitié de nous accompagner tout au long de cet après-midi.

Ouverture du centre de loisirs « Les Ecoreuils »



Le mercredi 6 octobre 2021 restera une date marquante pour le domaine de l'Enfance dans notre commune. C'est en ce jour que l'Accueil de Loisirs

Sans Hébergement « Les Ecoreuils » a ouvert ses portes pour la première fois dès 7h00 du matin.

Les enfants ont été accueillis par un représentant du service enfance de la CCDH, la Directrice et trois animateurs, sous le regard des élus présents pour cette inauguration. Les enfants ont pu profiter de cette belle journée ensoleillée pour faire des activités en plein air.

Cette structure offrant une capacité d'accueil de 40 places est ouverte dans un premier temps tous les mercredis en période scolaire. Elle offre désormais un véritable service de proximité aux parents de jeunes enfants de notre commune. Nous souhaitons une longue vie à l'ALSH « Les Ecoreuils ».

Le coin des ENTREPRENEURS DE SERMAISE



Avocate depuis 27 ans durant lesquels j'ai développé une expertise en droit du travail, j'ai quitté le nord de l'Essonne cette année pour créer mon cabinet sur SERMAISE, tout en conservant un cabinet secondaire à EVRY.

- je conseille des entreprises, de l'entrepreneur individuel aux groupes de sociétés confrontés à des questions quotidiennes (absentéisme, sanctions disciplinaires, inaptitude, licenciement, etc.) et pour gérer les contentieux devant tous les Tribunaux français

- je défends les intérêts des salariés face à une sanction disciplinaire, une souffrance au travail, une procédure de licenciement, une rupture conventionnelle... et je les aide à constituer leur dossier, qu'ils soient encore en poste ou qu'ils aient quitté leur employeur, pour engager une procédure devant le Conseil de Prud'hommes, le Pôle Social, la Cour d'Appel...

En même temps, j'interviens en droit commercial (impayés, contentieux devant le Tribunal de Commerce), en droit civil (vices cachés, loyers impayés...) et en droit de la famille (adoption, séparation, divorce, pension alimentaire...).

Claire SELLERIN CLABASSI, Avocate à la Cour, 90 rue du Pressoir 91530 SERMAISE, avocat.csc@gmail.com, 06 43 83 61 44 (sur RV)